

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
2 avril 2024

PUBLIE LE : 09 AVR. 2024

Délibération n°240402-6 : Budget primitif 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt et un heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le vingt mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

PRESENTS

AIGREMONT	Emma SADOON, DELEGUEE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT	Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT Laure HERBERT, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE VESINET	Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : LE VESINET / MARLY-LE-ROI

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys
Madame Julia HOUILLON, Directrice de la communication d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	7
QUORUM	:	8
Délégués présents	:	8
Pouvoirs	:	1
Délégués comptant pour le vote	:	9

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024

RAPPORTEUR : Monsieur PRACA, Vice-président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2312-1, L.5211-36 et L. 5212-18 et suivants ;

VU l'article R. 5212-1-1 du Code général des collectivités territoriales fixant le vote du budget par nature ;

VU l'article L.5217-10-6 du CGCT qui précise le cadre des virements de crédits entre chapitres en M57 ;

VU la délibération n° 240312-3 du 12 Mars 2024 approuvant le rapport d'orientation budgétaire ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget primitif du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine ;

CONSIDERANT, le budget primitif de l'exercice 2024, qui s'établit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	:	5 506 314.67 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	:	2 025 800.18 €
SOIT UN BUDGET GLOBAL DE	:	7 532 114.85 €

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

ADOpte le budget primitif du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine de l'exercice 2024, annexé à la présente délibération ;

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **09 AVR. 2024**

Transmis en Préfecture et affiché le **09 AVR. 2024**

Serge MIRABELLI
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD
Président du Syndicat Intercommunal

BUDGET PRIMITIF 2024 – Note de synthèse

Le budget primitif, voté annuellement, constitue la prévision des dépenses et des recettes pour l'année. Le budget 2024 a été voté le 02 avril 2024 dans le respect des orientations budgétaires présentées en comité le 12 mars 2024.

Le Syndicat intercommunal pour la Création et la Gestion d'une Piscine (SICGP) a pour objet la gestion d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) de 1^{ère} catégorie, c'est-à-dire qu'il est autorisé à recevoir plus de 1500 personnes.

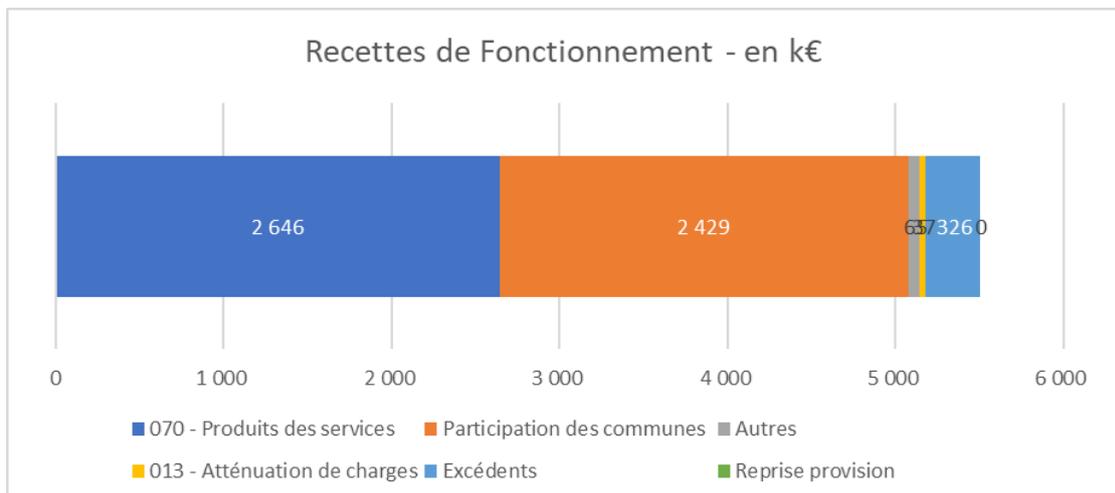
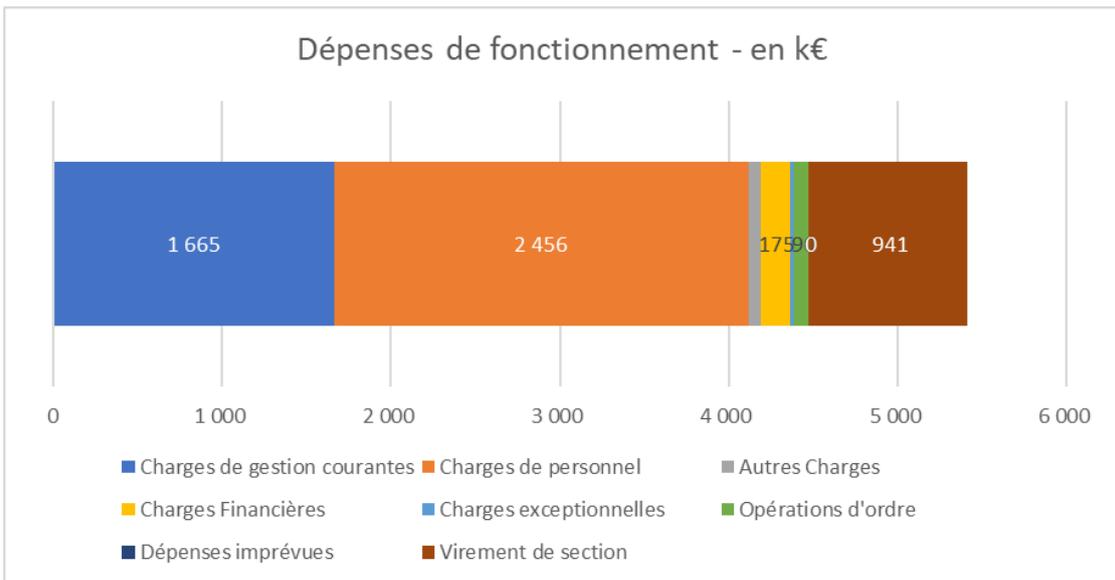
Le public est accueilli toute l'année, à l'exception d'une fermeture technique pour vidange des bassins. Au-delà de l'activité classique de natation, diverses activités sont proposées au public, telles que les bébés nageurs, l'aquabiking, l'aquagym, l'apprentissage de la natation dispensée aux écoliers du territoire et l'accueil des centres de loisirs.

Un centre de remise en forme est mis également à disposition du public : il propose un plateau de musculation, des cours de fitness à thème selon un programme fixé mensuellement, ainsi que des saunas et hammams.

Le budget 2024 a été réalisé en intégrant les résultats constatés dans le compte administratif prévisionnel 2023 du SICGP validé par le comptable public.

I. Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'élève à 5 506 k€. Les dépenses et les recettes se répartissent de la manière suivante :

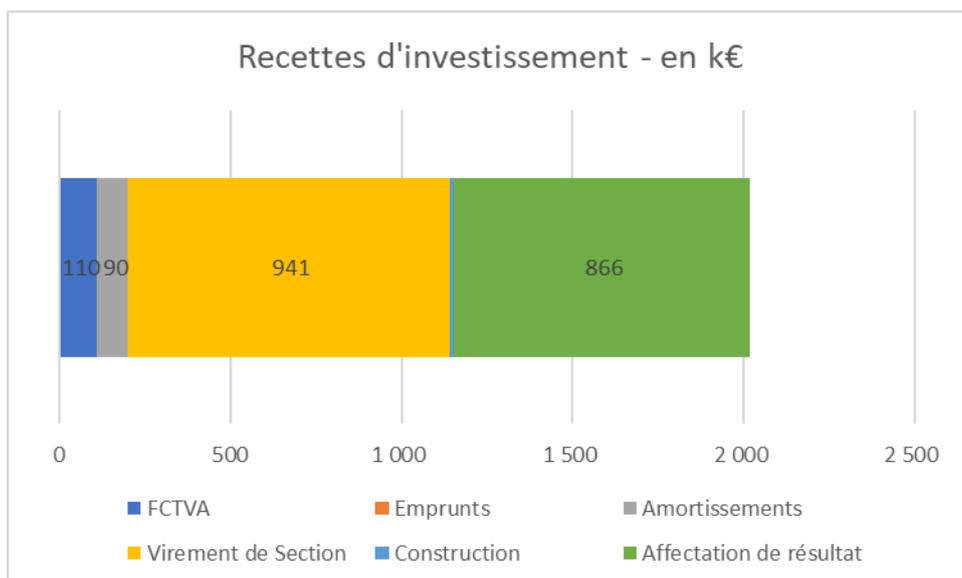
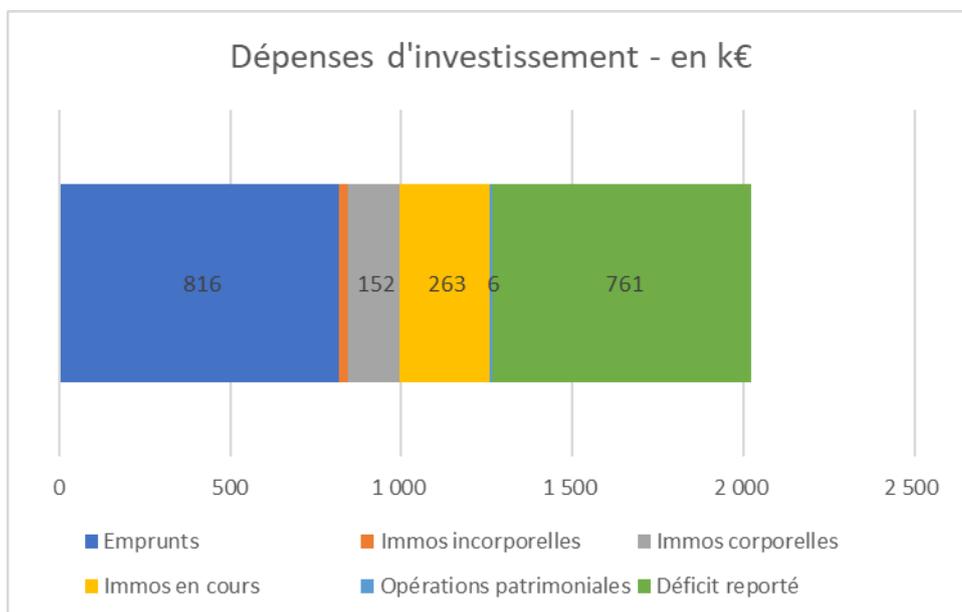


II. Section d'investissement

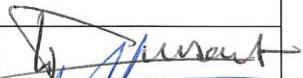
Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

Le budget de fonctionnement s'élève à 2 026 k€.

Les dépenses et les recettes se répartissent de la manière suivante :



BUDGET PRIMITIF 2024
FEUILLE DE SIGNATURES
Comité du mardi 2 avril 2024 à 21:00

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
AIGREMONT	Alexandre GAYMAY	DELEGUE TITULAIRE	
	Emma SADOUN	DELEGUEE TITULAIRE	
	Frederic PENVEN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Annie DONGRADI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI	DELEGUEE TITULAIRE	
	Myriam GUY	DELEGUEE TITULAIRE	
	Emmanuel PUISEUX	DELEGUE SUPPLEANT	
	Armelle LEJAY	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE PECQ	David MANUEL	DELEGUE TITULAIRE	 (pouvoir)
	Raphaël PRACA	DELEGUE TITULAIRE	
	Richard HULLIN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Laure HERBERT	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE VESINET	Sabine DELPEUCH	DELEGUEE TITULAIRE	
	Salma BELOUAH	DELEGUEE TITULAIRE	
	Louis LE MASSON	DELEGUE SUPPLEANT	
	Monica LONARDI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
MAREIL-MARLY	Christian DUSSART	DELEGUE TITULAIRE	
	Maria WENTHOLT	DELEGUEE TITULAIRE	
	Gilles MORINI	DELEGUE SUPPLEANT	
	Philippe BARDET	DELEGUE SUPPLEANT	
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD	DELEGUE TITULAIRE	
	Marie-Odette ALAIS	DELEGUEE TITULAIRE	
	Gaëlle BEAVOGUI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Virginie DOUELLOU	DELEGUEE SUPPLEANTE	
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD	PRESIDENT	
	Serge MIRABELLI	DELEGUE TITULAIRE	
	Christine BOGE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Marie AGUINET	DELEGUEE SUPPLEANTE	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

**SYNDICAT INTERCONNUNAL - SICGP dont la population est de 3500
habitants et plus : DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25780134000015

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : PISCINE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	41
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	48

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	51
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	55
B9 - Etat du personnel	56
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	60
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	61
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	62
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	63

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	106304

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5 DGF / population	0.00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	5 491 266,09	6 630 039,88	-708 169,73	A1	430 604,06
Investissement	1 158 620,10	1 599 471,18	(3) -1 201 949,03	A2	-761 097,95
Fonctionnement	4 332 645,99	5 030 568,70	(4) 493 779,30	A3	1 191 702,01

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	196 569,87	III + IV	91 597,00	B1	-104 972,87
Investissement	I	196 569,87	III	91 597,00	B2	-104 972,87
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	325 631,19
Investissement	A2 + B2	-866 070,82
Fonctionnement	A3 + B3	1 191 702,01

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception en préfecture 076 257801346 20240409 240402 6 DE Date de réception : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 196 569,87
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	74 126,31
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	122 443,56
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception en préfecture 076 257001340-2024-009-240402-0-DE Date de l'émission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	91 597,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		80 125,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		11 472,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 068 132,36	1 934 203,18
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	196 569,87	91 597,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 761 097,95	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 025 800,18	2 025 800,18
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 506 314,67	5 180 683,48
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 325 631,19
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		5 506 314,67	5 506 314,67
TOTAL DU BUDGET (4)		7 532 114,85	7 532 114,85

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

II
B1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-2401R02-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

II
B2

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 070 257801340 20240409 240402 6 DE Élétransmission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT		C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	16 842,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	154 082,65	74 126,31	78 100,00	78 100,00	152 226,31
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	528 381,60	122 443,56	140 500,00	140 500,00	262 943,56
Total des dépenses d'équipement		699 306,25	196 569,87	245 600,00	245 600,00	442 169,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	714 000,00	0,00	816 100,00	816 100,00	816 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		714 000,00	0,00	816 100,00	816 100,00	816 100,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 413 306,25	196 569,87	1 061 700,00	1 061 700,00	1 258 269,87

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		6 432,36	6 432,36	6 432,36
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		6 432,36	6 432,36	6 432,36

TOTAL	1 413 306,25	196 569,87	1 068 132,36	1 068 132,36	1 264 702,23
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	761 097,95
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 025 800,18
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	47 052,00	11 472,00	0,00	0,00	11 472,00
Total des recettes d'équipement		47 052,00	11 472,00	0,00	0,00	11 472,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	131 725,00	80 125,00	30 032,00	30 032,00	110 157,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 431 230,28	0,00	866 070,82	866 070,82	866 070,82
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 562 955,28	80 125,00	896 102,82	896 102,82	976 227,82
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 610 007,28	91 597,00	896 102,82	896 102,82	987 699,82

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	922 018,00		941 307,00	941 307,00	941 307,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	83 230,00		90 361,00	90 361,00	90 361,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		6 432,36	6 432,36	6 432,36
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 005 248,00		1 038 100,36	1 038 100,36	1 038 100,36

TOTAL	2 615 255,28	91 597,00	1 934 203,18	1 934 203,18	2 025 800,18
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 025 800,18
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 031 668,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - BP - 2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 070 257801340 20240409-240402 0 DE Date de télétransmission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT		C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 685 115,00	0,00	1 664 688,56	1 664 688,56	1 664 688,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 374 000,00	0,00	2 455 900,00	2 455 900,00	2 455 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	113 642,00	0,00	65 910,00	65 910,00	65 910,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 172 757,00	0,00	4 186 498,56	4 186 498,56	4 186 498,56
66	Charges financières	220 157,00	0,00	174 970,00	174 970,00	174 970,00
67	Charges spécifiques (3)	95 655,00	0,00	23 178,11	23 178,11	23 178,11
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	862,32		90 000,00	90 000,00	90 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 489 431,32	0,00	4 474 646,67	4 474 646,67	4 474 646,67

023	Virement à la section d'investissement (4)	922 018,00		941 307,00	941 307,00	941 307,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	83 230,00		90 361,00	90 361,00	90 361,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 005 248,00		1 031 668,00	1 031 668,00	1 031 668,00

TOTAL	5 494 679,32	0,00	5 506 314,67	5 506 314,67	5 506 314,67
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 506 314,67
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**II**
G2**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	36 735,00	0,00	36 735,00	36 735,00	36 735,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 454 735,00	0,00	2 645 818,50	2 645 818,50	2 645 818,50
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 334 096,78	0,00	2 428 822,98	2 428 822,98	2 428 822,98
74	Dotations et participations (3)	4 407,00	0,00	4 407,00	4 407,00	4 407,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	70 378,00	0,00	64 900,00	64 900,00	64 900,00
Total des recettes de gestion courante		4 900 351,78	0,00	5 180 683,48	5 180 683,48	5 180 683,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	928,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	190 350,22		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 091 630,00	0,00	5 180 683,48	5 180 683,48	5 180 683,48

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	5 091 630,00	0,00	5 180 683,48	5 180 683,48	5 180 683,48
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	325 631,19
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 506 314,67
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 031 668,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 076 257801340 20240409 240402 6 DE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	Date de télétransmission : 09/04/2024	D1
	Date de réception en préfecture : 09/04/2024	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	816 100,00	0,00	816 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	27 000,00	0,00	27 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	152 226,31	0,00	152 226,31
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	262 943,56	6 432,36	269 375,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 258 269,87	6 432,36	1 264 702,23

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	761 097,95
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 025 800,18
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 664 688,56		1 664 688,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 455 900,00		2 455 900,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	65 910,00	0,00	65 910,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	174 970,00	0,00	174 970,00
67	Charges spécifiques (9)	23 178,11	0,00	23 178,11
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	90 000,00	90 361,00	180 361,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		941 307,00	941 307,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 474 646,67	1 031 668,00	5 506 314,67

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 506 314,67
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - BP - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 076-257801340-2024-0409-240402-0-DE Date de télétransmission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024	II
BALANCE GENERALE – RECETTES		D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	110 157,00	0,00	110 157,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	11 472,00	6 432,36	17 904,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		90 361,00	90 361,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		941 307,00	941 307,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		121 629,00	1 038 100,36	1 159 729,36
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				866 070,82
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 025 800,18

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	36 735,00		36 735,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 645 818,50		2 645 818,50
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	2 428 822,98		2 428 822,98
74	Dotations et participations (8)	4 407,00		4 407,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	64 900,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 180 683,48	0,00	5 180 683,48
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				325 631,19
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				5 506 314,67

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 413 306,25	196 569,87	0,00	1 068 132,36	1 068 132,36	0,00	1 068 132,36	1 264 702,23
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 842,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	154 082,65	74 126,31	0,00	78 100,00	78 100,00	0,00	78 100,00	152 226,31
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	528 381,60	122 443,56	0,00	140 500,00	140 500,00	0,00	140 500,00	262 943,56
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		699 306,25	196 569,87	0,00	245 600,00	245 600,00	0,00	245 600,00	442 169,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	714 000,00	0,00		816 100,00	816 100,00		816 100,00	816 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		714 000,00	0,00	0,00	816 100,00	816 100,00	0,00	816 100,00	816 100,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 413 306,25	196 569,87	0,00	1 061 700,00	1 061 700,00	0,00	1 061 700,00	1 258 269,87
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			6 432,36	6 432,36		6 432,36	6 432,36
Total des dépenses d'ordre		0,00			6 432,36	6 432,36		6 432,36	6 432,36

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

761 097,95

Total des dépenses d'investissement cumulées

2 025 800,18

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 184 025,00	91 597,00	1 068 132,36	1 068 132,36	1 159 729,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	47 052,00	11 472,00	0,00	0,00	11 472,00
Total des recettes d'équipement		47 052,00	11 472,00	0,00	0,00	11 472,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	131 725,00	80 125,00	30 032,00	30 032,00	110 157,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		131 725,00	80 125,00	30 032,00	30 032,00	110 157,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		178 777,00	91 597,00	30 032,00	30 032,00	121 629,00
021	Virement de la section de fonctionnement	922 018,00		941 307,00	941 307,00	941 307,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	83 230,00		90 361,00	90 361,00	90 361,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		6 432,36	6 432,36	6 432,36
Total des recettes d'ordre		1 005 248,00		1 038 100,36	1 038 100,36	1 038 100,36

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

866 070.82

Total des recettes d'investissement cumulées

2 025 800.18

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 413 306,25	196 569,87	0,00	1 068 132,36	1 068 132,36	0,00	1 068 132,36	1 264 702,23
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 842,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
2031	Frais d'études	9 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
2051	Concessions, droits similaires	7 842,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	154 082,65	74 126,31	0,00	78 100,00	78 100,00	0,00	78 100,00	152 226,31
21351	Bâtiments publics	10 500,30	1 920,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 920,00
21538	Autres réseaux	8 149,79	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	501,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	2 586,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	27 628,21	17 402,04		26 300,00	26 300,00	0,00	26 300,00	43 702,04
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 734,60	687,65		19 500,00	19 500,00	0,00	19 500,00	20 187,65
2188	Autres immobilisations corporelles	96 982,75	54 116,62		28 300,00	28 300,00	0,00	28 300,00	82 416,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	528 381,60	122 443,56	0,00	140 500,00	140 500,00	0,00	140 500,00	262 943,56
2313	Constructions	521 781,60	116 011,20		140 500,00	140 500,00	0,00	140 500,00	256 511,20
238	Avances commandes immo corporelles	6 600,00	6 432,36		0,00	0,00	0,00	0,00	6 432,36
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		699 306,25	196 569,87	0,00	245 600,00	245 600,00	0,00	245 600,00	442 169,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	714 000,00	0,00		816 100,00	816 100,00		816 100,00	816 100,00
1641	Emprunts en euros	714 000,00	0,00		816 100,00	816 100,00		816 100,00	816 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		714 000,00	0,00	0,00	816 100,00	816 100,00	0,00	816 100,00	816 100,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 413 306,25	196 569,87	0,00	1 061 700,00	1 061 700,00	0,00	1 061 700,00	1 258 269,87
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			6 432,36	6 432,36		6 432,36	6 432,36
2313	Constructions	0,00			6 432,36	6 432,36		6 432,36	6 432,36
Total des dépenses d'ordre		0,00			6 432,36	6 432,36		6 432,36	6 432,36

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Accusé de réception en préfecture
076-257801340-2024-038-140402-0-DE
Date de dépôt : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Accusé de réception en préfecture
076-257801340-20240408-240402-0-DE
Date de transmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 076-237801340-202409-240402-0-D- III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	Date de transmission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024 A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		1 184 025,00	I 91 597,00	1 068 132,36	II 1 068 132,36	III = I + II 1 159 729,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	47 052,00	11 472,00	0,00	0,00	11 472,00
2313	Constructions	47 052,00	11 472,00	0,00	0,00	11 472,00
Total des recettes d'équipement		47 052,00	11 472,00	0,00	0,00	11 472,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	131 725,00	80 125,00	30 032,00	30 032,00	110 157,00
10222	FCTVA	131 725,00	80 125,00	30 032,00	30 032,00	110 157,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		131 725,00	80 125,00	30 032,00	30 032,00	110 157,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		178 777,00	91 597,00	30 032,00	30 032,00	121 629,00
021	Virement de la section de fonctionnement	922 018,00		941 307,00	941 307,00	941 307,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	83 230,00		90 361,00	90 361,00	90 361,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		14 380,00	14 380,00	14 380,00
281538	Autres réseaux	0,00		1 321,00	1 321,00	1 321,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		1 400,00	1 400,00	1 400,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		2 900,00	2 900,00	2 900,00
281838	Autre matériel informatique	22 310,00		19 850,00	19 850,00	19 850,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		10 410,00	10 410,00	10 410,00
28188	Autres immo. corporelles	60 920,00		40 100,00	40 100,00	40 100,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		6 432,36	6 432,36	6 432,36
2313	Constructions	0,00		6 432,36	6 432,36	6 432,36
Total des recettes d'ordre		1 005 248,00		1 038 100,36	1 038 100,36	1 038 100,36

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 494 679,32	0,00	0,00	5 506 314,67	5 506 314,67	0,00	5 506 314,67	5 506 314,67
011	Charges à caractère général (3)	1 685 115,00	0,00	0,00	1 664 688,56	1 664 688,56	0,00	1 664 688,56	1 664 688,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 374 000,00	0,00		2 455 900,00	2 455 900,00		2 455 900,00	2 455 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	113 642,00	0,00	0,00	65 910,00	65 910,00	0,00	65 910,00	65 910,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 172 757,00	0,00	0,00	4 186 498,56	4 186 498,56	0,00	4 186 498,56	4 186 498,56
66	Charges financières	220 157,00	0,00		174 970,00	174 970,00		174 970,00	174 970,00
67	Charges spécifiques (3)	95 655,00	0,00		23 178,11	23 178,11		23 178,11	23 178,11
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	862,32			90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		316 674,32	0,00	0,00	288 148,11	288 148,11		288 148,11	288 148,11
Total des dépenses réelles		4 489 431,32	0,00	0,00	4 474 646,67	4 474 646,67	0,00	4 474 646,67	4 474 646,67
023	Virement à la section d'investissement	922 018,00			941 307,00	941 307,00		941 307,00	941 307,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	83 230,00			90 361,00	90 361,00		90 361,00	90 361,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 005 248,00			1 031 668,00	1 031 668,00		1 031 668,00	1 031 668,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

5 506 314,67

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 091 630,00	0,00	5 180 683,48	5 180 683,48	5 180 683,48
013	Atténuations de charges (2)	36 735,00	0,00	36 735,00	36 735,00	36 735,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 454 735,00	0,00	2 645 818,50	2 645 818,50	2 645 818,50
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 334 096,78	0,00	2 428 822,98	2 428 822,98	2 428 822,98
74	Dotations et participations (2)	4 407,00	0,00	4 407,00	4 407,00	4 407,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	70 378,00	0,00	64 900,00	64 900,00	64 900,00
Total des recettes de gestion des services		4 900 351,78	0,00	5 180 683,48	5 180 683,48	5 180 683,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	928,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	190 350,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		191 278,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 091 630,00	0,00	5 180 683,48	5 180 683,48	5 180 683,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	325 631,19
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	5 506 314,67
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 494 679,32	0,00	0,00	5 506 314,67	5 506 314,67	0,00	5 506 314,67	5 506 314,67
011	Charges à caractère général (4)	1 685 115,00	0,00	0,00	1 664 688,56	1 664 688,56	0,00	1 664 688,56	1 664 688,56
60611	Eau et assainissement	134 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
60612	Energie - Electricité	825 000,00	0,00		790 000,00	790 000,00	0,00	790 000,00	790 000,00
60622	Carburants	2 500,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
60623	Alimentation	1 550,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
60624	Produits de traitement	29 050,00	0,00		27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
60631	Fournitures d'entretien	25 100,00	0,00		25 100,00	25 100,00	0,00	25 100,00	25 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 200,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	9 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	0,00		3 850,00	3 850,00	0,00	3 850,00	3 850,00
6068	Autres matières et fournitures	67 850,00	0,00		81 600,00	81 600,00	0,00	81 600,00	81 600,00
611	Contrats de prestations de services	148 550,00	0,00		143 000,00	143 000,00	0,00	143 000,00	143 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		12 140,00	12 140,00	0,00	12 140,00	12 140,00
61358	Autres	45 900,00	0,00		31 660,00	31 660,00	0,00	31 660,00	31 660,00
61521	Entretien terrains	5 850,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	14 700,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 300,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 350,00	0,00		6 850,00	6 850,00	0,00	6 850,00	6 850,00
6156	Maintenance	82 250,00	0,00		75 500,00	75 500,00	0,00	75 500,00	75 500,00
6161	Multirisques	27 975,00	0,00		24 800,00	24 800,00	0,00	24 800,00	24 800,00
617	Etudes et recherches	25 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6182	Documentation générale et technique	8 080,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	40 000,00	0,00		31 100,00	31 100,00	0,00	31 100,00	31 100,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	4 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6188	Autres frais divers	28 400,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	45 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 050,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	13 500,00	0,00		6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
6234	Réceptions	7 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 690,00	0,00		6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00
6238	Divers	13 060,00	0,00		11 660,00	11 660,00	0,00	11 660,00	11 660,00
6241	Transports de biens	5 000,00	0,00		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
6247	Transports collectifs	2 600,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL	
			I					Crédits gérés hors AE	(RAR N-1 + Vote) III = I + II
6251	Voyages, déplacements et missions	4 200,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
6261	Frais d'affranchissement	10,00	0,00		30,00	30,00	0,00	30,00	30,00
6262	Frais de télécommunications	16 500,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
627	Services bancaires et assimilés	7 120,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 050,00	0,00		3 050,00	3 050,00	0,00	3 050,00	3 050,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 750,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
6288	Autres services extérieurs	1 130,00	0,00		75 848,56	75 848,56	0,00	75 848,56	75 848,56
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	350,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 374 000,00	0,00		2 455 900,00	2 455 900,00		2 455 900,00	2 455 900,00
6218	Autre personnel extérieur	45 600,00	0,00		46 600,00	46 600,00		46 600,00	46 600,00
6331	Versement mobilité	27 300,00	0,00		28 520,00	28 520,00		28 520,00	28 520,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 800,00	0,00		7 110,00	7 110,00		7 110,00	7 110,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	23 400,00	0,00		24 425,00	24 425,00		24 425,00	24 425,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 900,00	0,00		4 260,00	4 260,00		4 260,00	4 260,00
64111	Rémunération principale titulaires	470 100,00	0,00		424 695,00	424 695,00		424 695,00	424 695,00
64112	SFT, indemnité de résidence	34 900,00	0,00		22 375,00	22 375,00		22 375,00	22 375,00
64113	NBI	0,00	0,00		12 720,00	12 720,00		12 720,00	12 720,00
64118	Autres indemnités	240 500,00	0,00		234 120,00	234 120,00		234 120,00	234 120,00
64131	Rémunérations	861 800,00	0,00		693 135,00	693 135,00		693 135,00	693 135,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		33 720,00	33 720,00		33 720,00	33 720,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		257 710,00	257 710,00		257 710,00	257 710,00
6417	Rémunérations des apprentis	39 000,00	0,00		27 950,00	27 950,00		27 950,00	27 950,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	339 200,00	0,00		365 155,00	365 155,00		365 155,00	365 155,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	191 100,00	0,00		180 980,00	180 980,00		180 980,00	180 980,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	35 400,00	0,00		39 925,00	39 925,00		39 925,00	39 925,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	28 500,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	113 642,00	0,00	0,00	65 910,00	65 910,00	0,00	65 910,00	65 910,00

Accusé de réception en préfecture
078-25780134-2024-04049-240402-6-D-2024-00004
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de mise en ligne : 09/04/2024

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL
			I						(RAR N-1 + Vote)
65181	Primes, dots	2 800,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
65311	Indemnités de fonction	22 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	2 700,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6541	Créances admises en non-valeur	697,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	8 600,00	0,00		6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
65818	Autres	21 600,00	0,00		28 300,00	28 300,00	0,00	28 300,00	28 300,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	10 000,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	43 745,00	0,00		1 310,00	1 310,00	0,00	1 310,00	1 310,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 172 757,00	0,00	0,00	4 186 498,56	4 186 498,56	0,00	4 186 498,56	4 186 498,56
66	Charges financières	220 157,00	0,00		174 970,00	174 970,00		174 970,00	174 970,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	230 500,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 593,00	0,00		-890,00	-890,00		-890,00	-890,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6688	Autres	200,00	0,00		360,00	360,00		360,00	360,00
67	Charges spécifiques (4)	95 655,00	0,00		23 178,11	23 178,11		23 178,11	23 178,11
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	95 655,00	0,00		23 178,11	23 178,11		23 178,11	23 178,11
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	862,32			90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	862,32			0,00	0,00		0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00			90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		316 674,32	0,00	0,00	288 148,11	288 148,11		288 148,11	288 148,11
Total des dépenses réelles		4 489 431,32	0,00	0,00	4 474 646,67	4 474 646,67	0,00	4 474 646,67	4 474 646,67
023	Virement à la section d'investissement	922 018,00			941 307,00	941 307,00		941 307,00	941 307,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	83 230,00			90 361,00	90 361,00		90 361,00	90 361,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	83 230,00			90 361,00	90 361,00		90 361,00	90 361,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-25780134-20240409-241402-6-D-24-000000000-4
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de publication : 09/04/2024

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		1 005 248,00			1 031 668,00	1 031 668,00		1 031 668,00	1 031 668,00

Accusé de réception en préfecture
078-25780134-20240409-241402-6-D-24-000000000-2024-04-09
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de dépôt : 09/04/2024
Date de signature : 09/04/2024

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	14 109,58
Montant des ICNE de l'exercice N-1	15 005,06
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-890,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 091 630,00	0,00	5 180 683,48	5 180 683,48	5 180 683,48
013	Atténuations de charges (3)	36 735,00	0,00	36 735,00	36 735,00	36 735,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	36 735,00	0,00	36 735,00	36 735,00	36 735,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 454 735,00	0,00	2 645 818,50	2 645 818,50	2 645 818,50
70323	Red. occupation dom. public	32 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 650 500,00	0,00	1 796 100,00	1 796 100,00	1 796 100,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	600 435,00	0,00	648 655,00	648 655,00	648 655,00
70878	Remb. frais par des tiers	171 800,00	0,00	187 063,50	187 063,50	187 063,50
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 334 096,78	0,00	2 428 822,98	2 428 822,98	2 428 822,98
73111	Impôts directs locaux	2 334 096,78	0,00	2 428 822,98	2 428 822,98	2 428 822,98
74	Dotations et participations (3)	4 407,00	0,00	4 407,00	4 407,00	4 407,00
744	FCTVA	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	2 807,00	0,00	2 807,00	2 807,00	2 807,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	70 378,00	0,00	64 900,00	64 900,00	64 900,00
752	Revenus des immeubles	6 400,00	0,00	6 400,00	6 400,00	6 400,00
757368	Établiss. et services rattachés (Autres)	33 500,00	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
75888	Autres	30 478,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes de gestion des services		4 900 351,78	0,00	5 180 683,48	5 180 683,48	5 180 683,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	928,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	928,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	190 350,22		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	9 475,22		0,00	0,00	0,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	180 875,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 091 630,00	0,00	5 180 683,48	5 180 683,48	5 180 683,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut

0,00

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - BP - 2024

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9623751073A	11/05/2023	300 000,00	10 000,00	22,14	10 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		300 000,00	10 000,00	22,14	10 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					15 430 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					15 430 000,00									
10278 00596 20031804	Credit Mutuel	20/02/2017	30/06/2017	30/06/2022	8 000 000,00	F	Taux Fixe	1,380	1,380	EUR	T	C	O	A-1
1301/101/004	Societe Generale	13/11/2015	01/07/2016	01/10/2016	2 300 000,00	F	Taux Fixe	1,830	1,870	EUR	T	C	O	A-1
268716G	Caisse d'Epargne	28/03/2022	03/04/2022	03/07/2022	2 300 000,00	F	Taux Fixe	1,550	1,560	EUR	T	C	O	A-1
9329018	Caisse d'Epargne	12/12/2013	20/12/2013	15/01/2014	330 000,00	F	Taux Fixe	3,460	0,000	EUR	T	P	O	A-1
MIN523229EUR	La Banque Postale	10/12/2018	04/04/2019	01/08/2019	2 500 000,00	F	Taux Fixe	1,960	1,970	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240409-240402-6-DE Date de transmission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 10/04/2024			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Catégorie de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 430 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 228 876,67					816 094,99	174 420,97	0,00	14 109,58
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 228 876,67					816 094,99	174 420,97	0,00	14 109,58
10278 00596 20031804	N	0,00	A-1	5 700 000,00	14,25	F	Taux Fixe	1,380	400 000,00	76 590,00	0,00	203,17
1301/101/004	N	0,00	A-1	1 188 333,43	7,50	F	Taux Fixe	1,830	153 333,32	21 039,16	0,00	0,00
268716G	N	0,00	A-1	2 070 000,02	13,26	F	Taux Fixe	1,550	153 333,32	31 193,76	0,00	7 184,89
9329018	N	0,00	A-1	135 297,91	5,20	F	Taux Fixe	3,460	23 920,39	4 373,17	0,00	171,27
MIN523229EUR	N	0,00	A-1	2 135 245,31	20,33	F	Taux Fixe	1,960	85 507,96	41 224,88	0,00	6 550,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

DÔME - PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		11 228 876,67					816 094,99	174 420,97	0,00	14 109,58

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 228 876,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

IV
B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
 078-257801340-20240409-240402-6-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2024
 Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 720 €		2017-06-17
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	17/06/2017
L	Frais d'études	5	17/06/2017
L	Frais de recherche et de développement	5	17/06/2017
L	Voitures	5	17/06/2017
L	Camions et véhicules industriels	8	17/06/2017
L	Mobilier	6	17/06/2017
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	17/06/2017
L	Matériel informatique	3	17/06/2017
L	Matériels classiques	10	17/06/2017
L	Coffre-fort	10	17/06/2017
L	Installations et appareils de chauffage	10	17/06/2017
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	17/06/2017
L	Appareils de laboratoire	10	17/06/2017
L	Equipements de garage et ateliers	10	17/06/2017
L	Equipements des cuisines	10	17/06/2017
L	Equipements sportifs	10	17/06/2017
L	Installations de voirie	10	17/06/2017
L	Plantations	20	17/06/2017
L	Autres agencements et aménagement de terrains	20	17/06/2017
L	Matériel espaces verts	5	17/06/2017

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	90 000,00		78 000,00	168 000,00	0,00	168 000,00
Provisions pour litiges	90 000,00		78 000,00	168 000,00	0,00	168 000,00
Dossier contentieux des travaux de réhabilitation	90 000,00	31/12/2022	78 000,00	168 000,00	0,00	168 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	90 000,00		78 000,00	168 000,00	0,00	168 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	90 000,00		78 000,00	168 000,00	0,00	168 000,00

Accusé de réception en préfecture
N° : 25-011241228-2024-240402-60
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de dépôt en préfecture : 09/04/2024

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture

078-257801340-20240409-240402-6-DE

Date de télétransmission : 09/04/2024

Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****IV
B8****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					541 384,49
	Convention n°32-2021	Convention d'objectifs et de moyens	AQUADOME SAINT GERMAIN	Association	84 339,20
	Convention n°34-2021-2022	Convention d'objectifs et de moyens	CERCLE DES NAGEURS DE L'OUEST	Association	449 669,75
	Convention n°33-2021-2022	Convention d'objectifs et de moyens	TRI TEAM	Association	7 375,54

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	0,00	15,00	9,00	6,00	15,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Rédacteur principal 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	0,00	9,00	2,00	7,00	9,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Adjoint technique territorial	C	6,00	0,00	6,00	1,00	5,00	6,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		10,00	2,55	12,55	1,00	11,55	12,55
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur territorial A.P.S	B	9,00	2,55	11,55	1,00	10,55	11,55
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		34,00	2,55	36,55	12,00	24,55	36,55

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	368	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	396	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	430	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	SP	638	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	500	0,00	332-23-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	500	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	500	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
- 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20240409-240402-6-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240409-240402-6-DF	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	Date de télétransmission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-761 097,95	-761 097,95
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-104 972,87	-104 972,87
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	866 070,82	866 070,82
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	866 070,82	866 070,82

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	816 100,00	816 100,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 061 700,00	1 061 700,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 111 670,82	1 111 670,82

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240409-240402-6-DF	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	Date de télétransmission : 09/04/2024 Date de réception préfecture : 09/04/2024	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		816 100,00	816 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		816 100,00	816 100,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	816 100,00	816 100,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240409-240402-6-DF	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	Date de télétransmission : 09/04/2024	Date de réception préfecture : 09/04/2024
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 061 700,00	III 1 061 700,00
Ressources propres externes de l'année (a)		30 032,00	30 032,00
10222	FCTVA	30 032,00	30 032,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 031 668,00	1 031 668,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 380,00	14 380,00
281538	Autres réseaux	1 321,00	1 321,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 400,00	1 400,00
281828	Autres matériels de transport	2 900,00	2 900,00
281838	Autre matériel informatique	19 850,00	19 850,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 410,00	10 410,00
28188	Autres immo. corporelles	40 100,00	40 100,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	941 307,00	941 307,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20240409-240402-6-DE	V
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 09/04/2024	A
	Date de réception préfecture : 09/04/2024	

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par Arnaud PERICARD (1),

A Hôtel de Ville Saint Germain en Laye, le 02/04/2024

Délibéré par l'assemblée Le comité syndical(2), réunie en session Budget primitif 2024

A Saint-Germain-en-Laye, le 02/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le comité syndical (2),(3).

DUSSART Christian	
GUY Myriam	
LEJAY Armelle	
MANUEL David	
MIRABELLI Serge	
PERICARD Arnaud	
PRACA Raphaël	
SADOUN Emma	
WENTHOLT Maria	

Certifié exécutoire par Arnaud PERICARD (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.